

Le numérique, un triple enjeu pour le secteur associatif

Le développement du numérique transforme en profondeur la Société. Pour les associations, c'est à la fois un outil multi-facette au service de leur projet associatif, un levier parfois au cœur de leur mission, mais aussi une question centrale sur les mutations économiques et sociales induites.

Dans le cadre de ses travaux de recherche appliquée, Le RAMEAU s'est penché sur l'impact du numérique sur les associations. Il a notamment co-animé un groupe de réflexion prospective « Web 2.0 & Associations » de 2011 à 2014 en partenariat avec Generali. L'objectif était de faire un 360° des enjeux pour le secteur. Depuis, ses différents programmes de recherche intègrent cette dimension qui structure les modes d'agir, mais aussi de penser. Sans vouloir être exhaustif, parcourons donc quelques réflexions.

Un outil multi-facette au service des projets associatifs

Certains acteurs ont parfaitement intégré la dynamique numérique. Médecins du Monde nous a expliqué comment le numérique a non seulement contribué à diversifier les ressources, mais aussi à mieux comprendre certaines attentes de donateurs. L'AFM-Téléthon a témoigné de l'importance de ces outils pour mobiliser les organisateurs de terrain du Téléthon. OXFAM nous a démontré l'impact de la mobilisation numérique sur les campagnes de plaidoyer.

Fort de ces expériences, la question est de savoir comment le secteur associatif peut s'en saisir plus largement. Rappelons déjà les fondamentaux : les outils numériques sont nombreux et variés dans leurs réponses aux besoins associatifs. L'étude publiée par SDE en 2014¹ fait à la fois l'inventaire des besoins identifiés auprès des associations et la façon dont elles voient évoluer leurs usages à 3 ans. Si les choses ont profondément évolué depuis, l'intérêt de l'étude est de mettre en regard les besoins exprimés par les associations (animation de la vie démocratique associative, mobilisation des énergies bénévoles, outils de fonctionnement interne, communication et... recherche de fonds) avec les fonctionnalités techniques (collaboration sociale, édition et publication de contenu, partage documentaire, gestion de projet ainsi que e-collecte et crowdfunding).

Un premier constat permet de constater qu'il y a un fossé entre la façon d'exprimer le besoin et la panoplie de solutions possibles en fonction des fonctionnalités attendues. C'est pour beaucoup un véritable « choc des cultures. Conscientes de la nécessité d'accompagner cette mutation, certaines associations se mobilisent pour aider leurs pairs. Ainsi, le programme adbSolidaTech des Ateliers du Bocage permet aux associations d'avoir accès à des offres de logiciels et d'équipements informatiques à tarifs solidaires, mais surtout favorise la prise en main et l'appropriation des outils.

Les outils numériques sont donc de précieux compagnons d'actions ; mais poursuivons notre raisonnement car les enjeux numériques ne s'arrêtent pas là.

¹ Source : étude « les solutions web 2.0 pertinentes pour les associations » (SDE, 2014)

Un levier parfois au cœur des missions associatives

Le développement des nouvelles technologies a fait émerger de nouvelles formes de projets associatifs. Il y a tout d'abord ceux dont l'objectif est d'accompagner la transformation et de lutter contre la fracture numérique. Citons par exemple l'action de Fréquence Ecole auprès des adolescents pour comprendre leurs usages², puis pour adapter les messages leur permettant d'en appréhender les enjeux et les risques.

D'autres projets ont été rendu possibles grâce à des solutions numériques au « cœur » de leur fonctionnement. Le site Jaccede.com permet de mobiliser la communauté des Jaccedeurs pour identifier et référencer les lieux accessibles pour les personnes à mobilité réduite partout en France. Le GRATH permet d'avoir un système de visibilité sur les places de répit disponibles, et ainsi optimiser l'accueil des aidants. Dans ces exemples, le numérique n'est pas seulement un outil d'optimisation, mais plus profondément le dispositif autour duquel la mobilisation des énergies peut se réaliser. Les meilleurs exemples sont sans doute parmi les « nouveaux venus » qui transforment la façon de se mobiliser. MakeSense a ainsi réinventé de nouveaux modes de mobilisation, permettant notamment de cibler les plus jeunes en France et à travers le monde.

Les nouvelles technologies offrent aussi des opportunités économiques. Afin de mieux appréhender la mutation des modèles économiques, il suffit de relire le récent rapport sur l'économie numérique³ de Philippe LEMOINE pour se convaincre qu'il est urgent de mieux prendre en compte les avancées technologiques.

La capacité de mobilisation décuplée et l'invention de nouveaux modèles économiques sont des leviers pour inventer de nouvelles formes d'engagement, ainsi que de nouvelles réponses aux défis économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux. Grâce au numérique, les champs du possible se sont considérablement élargis.

Une transformation profonde de notre Société

Notre premier réflexe doit donc être de nous enthousiasmer du potentiel que nous offre le numérique. Il est important de faire une introspection en profondeur de ce que le numérique apporte au secteur associatif... avant de nous questionner collectivement sur les conditions de son utilisation. Car, s'il convient de se réjouir de l'étendue du possible, il est tout aussi nécessaire de s'interroger sur les impacts de ces technologies sur la Société.

Citons tout d'abord les aspects les plus connus : fracture numérique d'un côté, addiction de l'autre. De l'exclusion de certaines populations – y compris chez les jeunes qui ne sont pas tous geek ! – à la « laisse électronique », il convient de réfléchir collectivement aux droits et aux devoirs nouveaux qu'entraînent *de facto* ces nouveaux outils. Certaines de nos règles ne sont plus adaptées aux usages et aux comportements qu'induisent les utilisations du numérique. Définissons les modalités pour les re-questionner.

² Voir étude « Jeunes, numériques et media » (Fréquence Ecole, 2014)

³ Voir rapport « Ce que la France peut faire pour devenir un champion numérique » (Philippe LEMOINE, 2014)

Plus profondément, ne nous trompons pas sur les impacts. Une technologie aussi structurante n'est plus un simple « outil ». Elle structure nos modes de relations, nos modes de penser, nos modes d'éducation. Comment ? Jusqu'où ? Vers quel projet collectif souhaitons-nous que ces outils nous aident à aller. Une chose est certaine, si nous ne le savons pas, c'est l'outil qui « décidera » pour nous. Si les horizons ne sont pas clairement posés, c'est l'outil qui insidieusement impose sa « loi ». Ainsi donc, c'est avec une vision long terme et non pas au rythme du changement des applications diverses et variées que nous devons raisonner.

Enfin, n'oublions pas de souligner une autre transformation qui doit nous questionner : le principe de l'économie collaborative rendue possible par le numérique est de... monétariser l'engagement. Fort est de constater que cette nouvelle réalité vient bouleverser profondément les notions de gratuité et de « valeur » de l'engagement au cœur des projets d'intérêt général.

Il est urgent d'avoir une véritable réflexion... pour mieux favoriser l'usage intelligent du numérique. Car il en va des technologies comme de tous les outils, il ne s'agit pas de les rejeter mais de les « apprivoiser » pour qu'ils soient au service de l'Homme, et non l'inverse. Prenons le temps de définir quelques principes structurants qui nous aideront à mieux en faire usage individuellement et collectivement. Ne soyons donc ni dans le rejet ni dans la naïveté face à un sujet qui vient percuter de plein fouet toutes les organisations et transformer notre Société. Gageons que le secteur associatif saura être force de proposition pour une utilisation optimum du potentiel numérique !

Charles-Benoît HEIDSIECK
Président-Fondateur du RAMEAU